

**COMITE REGIONAL D'ESCRIME DE BRETAGNE**  
**COMITE DIRECTEUR**  
**3 DECEMBRE 2018**

**Procès-verbal**

**Présents :**

Lionel Posselt, Président

Christian Ducos

Emmanuel Mauny

Frank Nicolet

Olivier Poulet

Eric Vialle

En présence de Patrice Dherbilly, Thierry Tomine et Sylvain Guyomard

**Absents excusés et représentés :**

Benoit Roch

Kevin

Le Président ouvre la séance à 20h10

**RD-Validation du CR du 03/10**

Après relecture, le compte-rendu est adopté avec 5 voix pour et une abstention

**RD-Validation du CR de l'AG DU 23/09**

Après relecture, le compte-rendu est adopté avec 4 voix pour, une voix contre, et 1 abstention

**Retour sur la réunion des Présidents du 24/11**

Le Président résume la journée.

20 présidents présents.

Rappel de l'ordre du jour.

Points saillants : les mises à disposition des pistes, le règlement sportif qui n'a pas appelé d'observations particulières, la présentation de Solution Riposte Bretagne et la signature de la convention entre Solution Riposte Bretagne et le Comité Régional.

**Retour sur le stage de Quessoy**

Bilan positif sur le déroulé du stage.

Une question est posée sur le fait que deux MA d'encadrement seraient sortis le mardi soir. Le contrat signé avec les MA prévoit un horaire qui ne comporte pas la surveillance. Ces deux MA ont été autorisés à sortir.

Le débat s'engage sur l'indemnité de sujétion pour les MA la nuit. Aucune modification n'est apportée.

Une remarque est faite sur le fait que certains stagiaires trouvent que c'est toujours les mêmes choses qui sont enseignées. Une discussion s'ouvre sur le contenu de la formation et les modalités de délivrance de cette formation.

Une réflexion devra être menée l'année sportive prochaine sur le contenu et les modalités des stages de formation des arbitres.

### **Point sur la mise à disposition des pistes et sur la convention**

Première demande de prêt pour Dinan

Les pistes achetées par le CREB et prêtées aux Clubs ne seront pas facturées aux clubs.

4 voix pour et 2 abstentions.

Il sera proposé à l'AG de septembre 2019 un moyen de financer l'amortissement des 10 pistes par exemple avec une augmentation de la part CREB de la licence de l'ordre de 2 euros.

Le texte de la convention de mise à disposition est voté à l'unanimité

### **Point sur le règlement sportif et validation pour mise en ligne sur le site**

Le projet de règlement sportif est relu en séance.

Echange sur le prix demandé pour les compétitions du championnat de Bretagne individuel et équipes et impact sur la rémunération des arbitres.

Précision des demandes d'aides spécifiques pour des déplacements en compétition à l'étranger pour une compétition européenne ou mondiale. Un mail d'information sera envoyé à tous les présidents et maîtres d'armes pour rappeler les règles d'attribution de ces aides. Le montant de l'aide est versé à chaque épreuve pour un montant de 200 euros.

Budget alloué pour 2018/2019 : 1.400 euros.

Le règlement sportif voté à l'unanimité. Il sera mis en ligne sur le site du CREB et envoyé aux Présidents et MA

### **Trombinoscope du CREB**

Le Président souhaite qu'un trombinoscope soit réalisé et mis en ligne.

La réalisation d'un trombinoscope de membres du CD et des commissions sur le site internet est votée à l'unanimité.

### **Fonctionnement des commissions**

Les modalités de fonctionnement des commissions sont adoptées à l'unanimité. Le tableau de frais est adopté à l'unanimité.

Le règlement des aides aux déplacements sera envoyé aux Clubs et non aux parents.

### **Point sur les demandes d'aides au déplacement**

Antoine Mauny pour l'Allemagne

Evan Fraboulet pour l'Allemagne

Fernez Camille

Lino Vazquez

Anna Lasblez

Les demandes sont acceptées à l'unanimité

Les 200 euros seront virés aux Clubs

### **Secrétariat**

Le Président fait part d'une demande de Catherine Delrue de travail à distance.

Après discussion, il est convenu que les trois vendredis avant les stages la permanence sera assurée dans les locaux de la Maison des sports.

Olivier Poulet va travailler avec Catherine pour mettre en place un outil de gestion à distance.

La demande de travail à distance 2 jours sur 3 par semaine est adoptée à l'unanimité.

**Déplacement Fête des Jeunes à Henin Beaumont**

1<sup>er</sup> devis par Keolis Armor à 2.950 euros

Du fait des difficultés d'organisation, du coût et de l'organisation locale, Il est décidé d'abandonner l'idée d'un déplacement en commun

Adopté à l'unanimité.

**Organisation des Championnats de Bretagne M15 M17 M20 et VETERANS à Vannes**

La feuille de route est finalisée et va être diffusée.

Les prochaines réunions du CD :

4 février à Vannes 20h

15 avril à Pontivy 20h

1er juillet à ST Cast.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h30